



**Direction
Générale de l'Enseignement
et de la Recherche**

**Inspection de
l'Enseignement Agricole**

**1 ter avenue de Lowendal
75700 Paris 07 SP**

Rapport

Mission exploratoire en vue de la mise en œuvre d'une coopération entre les enseignements agricoles indonésien et français

Décembre 2014

Inspecteurs :

DELAYE Pierre

POUPELIN Jean-Gabriel

R14 006

*Les experts français remercient
l'ensemble des partenaires indonésiens,
qui les ont accompagnés ou qu'ils ont rencontrés
à l'occasion des visites d'établissements,
pour la qualité de leur accueil, pour les informations fournies
et pour les échanges fructueux
durant toute la durée de la mission.*

*Ils remercient particulièrement Monsieur Bagiono Djokosumbogo,
qui a mis en relation l'ensemble des acteurs
et qui a fortement contribué au bon déroulement de la mission.*

*Ils remercient enfin l'équipe de l'Institut Français d'Indonésie
qui a rendu cette mission possible
et qui s'investit pour faire aboutir le projet de coopération.*

Introduction : Emergence et organisation de la mission

- 1 L'Indonésie : « un monde en soi » ; le contexte de l'enseignement agricole indonésien**
- 2 Au-delà des spécificités, le constat de passerelles nombreuses entre les dispositifs d'enseignement indonésien et français**

2.1 Concernant les apprenants, l'éducation et la pédagogie

- Eduquer et former : un double enjeu partagé par les deux systèmes d'enseignement
- Dans nos établissements, « les jeunes sont les mêmes »
- Des formations en lien avec « la pratique »
- La recherche d'un rythme scolaire adapté pour les jeunes et pour les enseignants

2.2 Concernant les établissements

- Des établissements offrant des formations dans des domaines diversifiés
- Des entités fortes et cohérentes
- Le souci de relations étroites entre établissement et milieu professionnel
- La valorisation des potentialités du « numérique éducatif »

2.3 Concernant le pilotage du dispositif

- Un enseignement en phase avec les enjeux de la politique agricole nationale
- Des référentiels nationaux, exprimés en termes de compétences
- Un pilotage fortement décentralisé

3 Des problématiques majeures, qui ouvrent des possibilités de coopération

3.1 Des problématiques majeures

- Des curriculums en mutation
- La question de la qualification des enseignants
- La prise en compte de l'agroécologie
- Le renforcement de l'attractivité de l'enseignement agricole

3.2 Des axes de travail dans le cadre d'une coopération

3.3 Coopération franco-indonésienne : quel cadre et quel plan d'action 2015 ?

- 3.3.1 L'intérêt d'une coopération centrée sur la mise en relation SMK / BTSA
- 3.3.2 Des propositions relatives aux opérations SMK / BTSA à mettre en œuvre en 2015

Conclusion

Annexes

- ANNEXE 1 : Terms of Reference Agriculture Education Project – September 15th – 25th 2014
- ANNEXE 2 : Tableau comparatif des parcours scolaires français et indonésien
- ANNEXE 3 : Présentation des écoles secondaires professionnelles publiques (« SMKN ») indonésiennes visitées formant aux métiers relevant de l'agriculture
- ANNEXE 4 : Exemples d'ateliers pédagogiques dans les écoles visitées

Introduction Emergence et organisation de la mission

L'Institut Français d'Indonésie (IFI), dirigé par le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France, met en œuvre la coopération franco-indonésienne dans les domaines de la formation, de la recherche, des politiques publiques, de la gouvernance et de la culture.

Les échanges entre l'IFI et la direction générale de l'enseignement secondaire (DTVE) du Ministère indonésien de l'Education et de la Culture (MEC) ont fait émerger une demande d'intervention d'experts français, initialement envisagée comme un appui au développement de programmes de formation professionnelle agricole en cohérence avec les objectifs nationaux de la politique agricole, et notamment l'objectif de sécurité alimentaire.

Cette demande s'est formalisée au travers d'un accord de coopération entre le MEC et l'ambassade de France. Les termes de référence de la mission mentionnent une liste de points, non limitative, sur lesquels une expertise est sollicitée :

- l'attractivité des professions agricoles ;
- l'introduction de nouvelles technologies ;
- la promotion de l'agro-entrepreneuriat ;
- le développement des ateliers de production dans les écoles ;
- l'insertion des jeunes dans l'emploi ;
- la mise en œuvre d'une formation plus longue (cursus en 4 ans au lieu de 3 ans) ;
- la promotion des relations avec les entreprises françaises ;
- le rôle et la fonction du centre de formation professionnelle des enseignants « VEDCA ».

Le déroulement de la mission a été établi et validé par le directeur du DTVE¹.

Le Ministère français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) a confié la mission d'expertise à deux inspecteurs de l'enseignement agricole, Monsieur Pierre Delaye, inspecteur des missions particulières, compétence formation professionnelle continue et apprentissage, et Monsieur Jean-Gabriel Poupelin, assesseur du doyen et coordonnateur du domaine pédagogique. Les partenaires indonésiens ont sollicité Monsieur Bagiono Djokosumbogo, Senior advisor, ancien cadre du ministère de l'éducation, indonésien francophone, pour préparer et accompagner la mission.

Organisée sur 11 jours, celle-ci s'est déroulée en deux phases, conformément au programme établi au préalable :

- 1^{ère} phase (8 jours) : visites d'établissements dans les différentes provinces de Java et sur l'île de Bali, rencontres avec des responsables de l'enseignement des provinces ou départements et séances de travail avec les acteurs locaux autour des thématiques mentionnées ci-dessus. Les missionnaires français étaient accompagnés tout au long de cette semaine par Monsieur Bagiono ainsi que par des représentants du MEN et un représentant de l'IFI.
- 2^{ème} phase (3 jours): rencontre des acteurs nationaux (MEN, IFI) à Jakarta, échange avec les responsables des deux structures impliquées : Monsieur Mustaghfirin Amin, directeur du DTVE, et Monsieur Bertrand de Hartingh, directeur de l'IFI, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France.

Dès les premiers échanges, il est apparu souhaitable à l'ensemble des parties d'envisager la mission comme une mission exploratoire, dont les objectifs sont, d'une part, de mieux connaître les dispositifs de chaque partenaire, d'autre part, de repérer les principales problématiques partagées et de faciliter le déploiement de collaborations futures.

¹ Le document définissant les termes de référence et le programme détaillé de la mission figure en annexe 1.

La première phase de la mission a été l'occasion pour les participants français et indonésiens de découvrir et de confronter les dispositifs de formation des deux pays. Elle a permis aux missionnaires français d'appréhender le fonctionnement des établissements impliqués dans les formations agricoles. Les échanges développés à l'occasion des trois « workshops » avec les acteurs locaux (de 30 à 120 participants selon les ateliers) ont porté sur différents thèmes envisagés dans la lettre de mission. Les questions relatives à l'attractivité des formations agricoles, aux différents cursus de formation proposés en Indonésie et en France, à la promotion de l'entrepreneuriat, aux objectifs de la formation des agriculteurs et à la formation des enseignants ont été au cœur des débats.

La seconde partie de la mission a permis aux missionnaires de compléter leurs informations sur le système d'éducation indonésien et de confronter leurs premières analyses avec celles des responsables indonésiens. Ces rencontres, opérées au plus haut niveau indonésien, ont permis aux partenaires d'explicitier leurs propres attentes et de dégager de façon concertée des axes de travail autour desquels une coopération pourrait être envisagée.

L'Indonésie, et a fortiori le système éducatif indonésien, sont méconnus à ce jour en France. Le présent rapport permet de relayer auprès des instances françaises, et éventuellement auprès des acteurs intéressés pour développer des actions de partenariat, les principales informations recueillies sur le contexte et les dispositifs de l'enseignement agricole indonésien.

Les observations et analyses réalisées à l'occasion des visites des établissements pionniers montrent aux responsables de l'enseignement professionnel agricole des deux pays que des passerelles peuvent être construites entre les deux dispositifs et que l'on peut « se comprendre et travailler ensemble » (parties 1 et 2).

Les échanges en fin de mission avec les partenaires du MEN et de l'IFI ont permis de dégager un ensemble de problématiques qui intéressent les deux dispositifs d'enseignement. Ce rapport a pour objectif principal de proposer un ensemble d'orientations et d'axes de travail qui pourront être développés dans le cadre d'un accord de coopération entre le ministère indonésien chargé de l'éducation et le ministère français chargé de l'agriculture, qui a la responsabilité de l'enseignement agricole (partie 3).

1 L'Indonésie : « un monde en soi » ; le contexte de l'enseignement agricole indonésien

Comment les questions relatives à l'enseignement agricole se posent-elles dans un pays aussi différent du contexte français ? Que l'on aborde le pays sous l'angle de son histoire, de sa géographie, de sa population, de sa culture ou de son économie, l'Indonésie est plurielle et complexe. Cet immense archipel, quatrième pays le plus peuplé au monde, est un « monde en soi », dans lequel le visiteur occidental est fortement dépaycé.

Les indications ci-dessous présentent le contexte dans lequel l'enseignement agricole indonésien est placé. Des publications périodiques des services de l'état français, consultables en ligne, permettent une approche plus détaillée des données économiques et la politique agricole indonésienne².

La **population**, qui compte environ 250 millions d'habitants, est en croissance de 1,20 % par an. Cette population est jeune (58 % des indonésiens ont moins de 25 ans, 60 millions d'habitants ont entre 5

² Fiche « Les politiques agricoles à travers le monde – Indonésie », 2014, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Fiche pays « Indonésie », 2013, Ubifrance.

et 18 ans). Avec une espérance de vie estimée à 71 ans, la population devrait atteindre près de 400 millions d'habitants d'ici 2030.

Cette population est très inégalement répartie sur les nombreuses îles indonésiennes. La surface totale de l'Indonésie est proche de 1 900 000 km². Plus de la moitié de la population (140 millions, soit 56%) réside sur l'île de Java, dont la superficie est de 128 000 km² environ (soit 1/4 de la France métropolitaine). La densité y est très importante (environ 1100 habitants/km²), notamment dans la partie ouest, autour de la capitale (Jakarta).

Indépendante depuis 1945, l'Indonésie est depuis 1998 une république démocratique. Le chef de l'Etat est élu pour cinq ans au suffrage universel (Monsieur Joko Widodo, actuel président, a été élu en juillet 2014) ; le pouvoir législatif est confié à une chambre des députés et une chambre des représentants des provinces. Une décentralisation des pouvoirs de l'Etat a été mise en œuvre à partir de 2001, confiant des responsabilités importantes aux 34 provinces et aux départements qui les composent. Cette organisation est un élément de réponse à la diversité des contextes et des cultures qui composent le pays. La langue officielle, qui est celle de l'administration, des médias et de l'enseignement, est le malais, désormais nommé « bahasa Indonésia » et maîtrisé par la quasi-totalité de la population. Sur le plan religieux, l'état est fondé sur le principe de la croyance en un Dieu unique. Si environ 90 % de la population est de confession musulmane, la constitution garantit la liberté de culte.

Membre du G20 et de l'ASEAN, l'Indonésie est considérée aujourd'hui au niveau international comme l'une des grandes puissances économiques émergentes et comme l'un des partenaires majeurs en Asie. Si le PIB par habitant est aujourd'hui modeste (2768€ en 2012 contre 31144€ en France), l'augmentation du PIB (+5.3 % en 2013) devrait selon l'OCDE se maintenir à un niveau soutenu (+6% par an) au cours des prochaines années, confirmant la place grandissante de l'Indonésie dans l'économie mondiale. Le renforcement du partenariat avec l'Indonésie constitue une priorité de la diplomatie française.

De son côté, l'Indonésie ambitionne de devenir l'une des 10 premières économies mondiales à l'horizon 2025³. La stratégie de développement économique repose sur 3 piliers :

- Le développement du potentiel économique spécifique de chaque province ;
- Le renforcement des infrastructures, au sein des provinces et entre les provinces, en termes de transport, de logistique, de moyens de communication. La configuration du pays confère une importance majeure à ces questions ;
- L'élévation des qualifications, en lien avec le développement d'une économie qui nécessitera des compétences de plus en plus importantes.

Ainsi, l'amélioration de l'éducation et de la formation des personnes est perçue comme l'un des leviers du développement du pays.

L'agriculture indonésienne valorise 54.5 millions d'hectares (29% de la surface du pays). Elle contribue au PIB à hauteur de 14%. Le nombre d'exploitations est important (26 millions d'exploitations en 2013) mais en baisse rapide (31 millions il y a 10 ans). De même, la population active agricole diminue et vieillit, même si elle constitue aujourd'hui encore près de 40 % de la population active.

³ Master plan for the Acceleration and Expansion of Economic Development of Indonesia (MP3EI, 2011). Perspective confirmée par le Cabinet McKinsey, étude 2013, qui place l'Indonésie dans les cinq premières puissances mondiales en 2045.

La balance commerciale agroalimentaire est positive (solde positif 2012 de 12,5 milliards d'euros, comparable à la situation française). Pour autant, l'agriculture offre un visage contrasté. L'Indonésie occupe des positions fortes sur différentes cultures d'exportation (huile de palme, caoutchouc, cacao, café...). La production de riz, base de l'alimentation, couvre les besoins. Par contre, le pays reste dépendant des importations pour de nombreux produits alimentaires de base (blé, soja, lait, viande...).

Cette pluralité de l'agriculture se retrouve au niveau des structures de production. Si les cultures vivrières sont assurées par des petites unités (taille moyenne de 2 ha), les cultures d'exportation sont conduites à la fois par des petits producteurs et par des unités de grande taille (agriculture qualifiée « d'agrobusiness »). Quelques grandes exploitations se développent également dans le secteur de l'élevage.

L'autosuffisance alimentaire est un axe fort et permanent de la politique agricole indonésienne depuis 1945. Des outils de soutien aux agriculteurs et de contrôle des importations ont été mis en place pour réguler les marchés des produits agricoles. Les marchés agricoles s'ouvriront davantage à partir de 2015, dans le cadre de la création de la communauté économique de l'ASEAN (deuxième des trois étapes marquant l'approfondissement, l'intégration et l'élargissement de la coopération économique en Asie du sud-est).

Aux objectifs quantitatifs s'ajoutent désormais des préoccupations qualitatives. La politique nationale vise à assurer la sécurité et la sûreté alimentaire, au travers d'une alimentation saine et plus diversifiée, accessible pour toute la population. Dans la mesure du possible, compte tenu notamment de la dimension du pays et des contraintes logistiques, l'objectif est d'assurer cette alimentation à partir des capacités de production locales. La qualité et la traçabilité des produits alimentaires sont des notions qui émergent progressivement. Compte tenu de l'importance de la population, ces questions se posent avec une acuité particulière sur l'île de Java.

Les questions relatives à la durabilité des systèmes de production agricole sont également très présentes. Deux éléments en particulier structurent cette réflexion : d'une part, le réchauffement climatique, qui entraîne une élévation du niveau des mers et aggrave la question des zones sèches et arides, d'autre part la volonté de limiter la dépendance énergétique. Ces éléments prédisposent l'Indonésie au développement d'une « agriculture écologiquement intensive⁴ ».

Le système éducatif indonésien, y compris l'enseignement professionnel agricole, est placé sous la responsabilité du Ministère de l'Education Nationale. L'éducation est une des priorités majeures de l'Etat. Une politique volontariste est développée dans ce sens depuis 2009 (le plan stratégique gouvernemental de 2011 prévoit d'allouer au budget de l'éducation 20% du PIB) et une priorité est aujourd'hui donnée au développement de l'enseignement professionnel.

La durée de la scolarité obligatoire est de 9 ans, à partir de l'âge de 6 ans (6 années de primaire et 3 années de collège). Le taux de scolarisation à ce stade est très élevé. A l'issue du collège, les jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études peuvent intégrer soit un lycée général (« SMA »), soit un lycée professionnel (« SMK⁵»). Des établissements publics coexistent avec des établissements privés. Ces derniers respectent les mêmes programmes mais ne sont pas financés à la même hauteur par l'Etat, ce qui impose une participation parfois importante des familles.

⁴ Concept développé particulièrement par Michel GRIFFON (CIRAD).

⁵ SMA : Sekolah Menengah Atas : école secondaire haute ; SMK : Sekolah Menengah Kejuruan : école secondaire professionnelle.

Par ailleurs, pour l'ensemble de la scolarité primaire et secondaire, les familles peuvent opter pour une formation en école islamique, suivie par le ministère chargé des affaires religieuses. Ce dispositif ne propose pas d'enseignement secondaire professionnel.

Comme le schéma comparatif présenté en annexe 2 le montre, un parallélisme relativement étroit existe entre les parcours scolaires des jeunes français et indonésiens :

- durée globale de scolarité identique à la sortie du collège (6 années de primaire et 3 de collège en Indonésie, respectivement 5 et 4 en France) ;
- enseignement au lycée organisé sur 3 ans, avec des établissements orientés vers l'enseignement général et d'autres vers les formations professionnelles ;
- possibilités de poursuites d'études à l'issue du lycée, à un âge quasiment identique.

Les SMK, publics (SMKN) comme privés, sont en phase de développement. Ils accueillent un nombre croissant de jeunes à travers le pays.

	Nombre d'écoles	Nombre de jeunes accueillis
2009	8 399	3 276 921
2011	9 918	3 839 523
2013	11 703	4 183 489

Plus de 1300 établissements secondaires professionnels interviennent dans différents domaines en lien direct avec l'agriculture :

- cultures vivrières, horticulture et cultures industrielles (« agrobusiness ») : plus de 900 écoles ;
- élevages (ruminants et volailles essentiellement) : plus de 300 écoles ;
- transformation de produits agricoles et industrie agro- alimentaire : environ 300 écoles ;
- sont également proposées des formations dans les secteurs de l'agroéquipement, de l'aquaculture, de la forêt.

Ces formations qui relèvent en Indonésie de « l'enseignement agricole » concernent près de 200 000 jeunes. A noter qu'il n'existe pas à ce jour en SMK de formation professionnelle relative aux travaux d'aménagements paysagers.

A l'issue du lycée, des études supérieures sont proposées par environ 3000 établissements : universités, « instituts polytechniques » (proches des IUT en France) ou écoles supérieures. Ces établissements sont essentiellement situés à Java et majoritairement privés. Environ un quart des jeunes accèdent à cet enseignement supérieur (contre environ 50% en France). L'accroissement du taux d'accès à l'enseignement supérieur est un enjeu pour l'avenir, le pays manquant notamment de cadres, d'ingénieurs et de techniciens qualifiés. Le manque de cadres intermédiaires (bac +2), en particulier, est considéré comme une difficulté essentielle qui nuit à la mise en œuvre et au succès des plans de développement construits par les autorités nationales, provinciales ou départementales.

L'enseignement supérieur agricole, notamment au travers des écoles polytechniques, délivre essentiellement des diplômes de niveau SMK+4 (« diploma 4 »), qui, dans l'architecture internationale des diplômes, équivalent à la licence (le Master est ensuite préparé en 2 ans). Quelques établissements proposent des formations supérieures courtes, type « *Community Colleges* »⁶, mais il existe un besoin non couvert dans le secteur agricole et alimentaire de formations débouchant sur un diplôme correspondant à un niveau d'encadrement intermédiaire (à l'instar des BTSA en France).

⁶ Aux États-Unis, les Community Colleges, ou « junior college » offrent principalement des diplômes sur deux ans, qui permettent une poursuite d'études vers un bachelor à l'université.

Un partenariat stratégique a été conclu entre l'Indonésie et la France dans le domaine de la coopération universitaire et scientifique⁷. Cet accord vise à développer les échanges d'informations et d'expériences, mais aussi les échanges d'enseignants et d'étudiants, actuellement peu nombreux entre les deux pays (en 2011, 510 étudiants indonésiens étaient inscrits dans les universités françaises et 64 étudiants français ont réalisé au moins un semestre universitaire ou un stage en Indonésie).

Dans de nombreux secteurs de l'économie, la formation continue des actifs est peu structurée et concerne une minorité d'entre eux. Toutefois, des entreprises importantes mettent en place et financent des actions spécifiques en partenariat avec des établissements de formation. C'est le cas dans le secteur des cultures industrielles où quelques SMK assurent, sur des sites délocalisés, la formation de salariés ou de futurs salariés des plantations.

2 Au-delà des spécificités, le constat de passerelles nombreuses entre les dispositifs d'enseignement indonésien et français

A l'occasion des déplacements sur Java et Bali, les membres de la mission ont visité sept SMK, toutes publiques, dont six interviennent dans plusieurs domaines directement en phase avec les champs d'intervention du MAAF⁸. Le plus souvent, une visite de l'établissement a été organisée. Selon les termes même du cadre de référence, les établissements visités sont considérés comme des établissements « pionniers », retenus au vu de la qualité de leur fonctionnement et de leurs réalisations. Ils donnent à voir le potentiel des établissements, sans occulter le fait que d'autres établissements sont en situation moins favorable. Les analyses ci-dessous se fondent sur les observations faites dans ce cadre et sur l'ensemble des échanges entre les partenaires.

Les premières impressions ressenties lors de l'arrivée dans les établissements d'enseignement agricole indonésiens sont à la fois la solennité et la chaleur de l'accueil, le sérieux du travail réalisé et le bien-être des jeunes. Dans les établissements visités, il nous a été donné d'apprécier des présentations, par les élèves, de musique, de danse et d'art martial (démonstration magistrale de Penchak Silat effectuée par une jeune fille à Pacet) traditionnels. L'engagement des jeunes observé à ces occasions témoigne d'une confiance bien perceptible, rehaussée encore par la mixité des élèves dans les établissements. Ces ressentis vont dans le sens des résultats d'enquêtes internationales qui classent les Indonésiens parmi « les plus heureux du monde »⁹. Si les sciences de l'éducation donnent la confiance comme paramètre incontournable de l'effectivité des apprentissages, le milieu culturel et social indonésien nous apparaît comme particulièrement propice.

Dans ce contexte, l'évidence de problématiques identiques posées en Indonésie comme en France par l'éducation et les apprentissages s'impose. Dans les lycées agricoles indonésiens, face à des publics et à des enjeux proches, l'éducateur français se retrouve très vite dans un univers connu. Ce sentiment s'est renforcé progressivement au fil de la mission.

⁷ Accord entre le gouvernement de la république française et le gouvernement de la république d'Indonésie sur la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur, juillet 2011.

⁸ Voir Annexe 3 : Présentation des écoles secondaires professionnelles publiques (« SMK N ») visitées formant aux métiers relevant de l'agriculture.

⁹ Site IPSOS OTX Sociologue.

2.1 Concernant les apprenants, l'éducation et la pédagogie

→ Eduquer et former : un double enjeu partagé par les deux systèmes d'enseignement

Les valeurs de la nation indonésienne sont affirmées et formalisées au travers du « Pancasila », c'est-à-dire des cinq principes qui fondent l'état indonésien :

1. La croyance en un Dieu unique ;
2. Une humanité juste et civilisée ;
3. L'unité de l'Indonésie ;
4. Une démocratie guidée par la sagesse à travers la délibération et la représentation ;
5. La justice sociale pour tout le peuple indonésien.

Pour les directeurs d'établissements rencontrés comme pour l'encadrement, les SMK ont une double mission : préparer les jeunes à un métier en phase avec les besoins de l'économie, mais aussi leur faire partager ces valeurs fondatrices de la nation. Un ensemble de pratiques et d'activités y concourent : respect de l'autorité au sein de l'école, rassemblements des élèves, sensibilisation des jeunes aux enjeux de la nation (lutte contre la corruption). Cette démarche rejoint l'éducation à la citoyenneté mise en œuvre dans l'enseignement français.

L'ouverture culturelle des jeunes, que l'on peut associer à ce souci d'éducation, est présente dans nos deux enseignements. Elle intervient en France dans les programmes des diplômes professionnels agricoles (entre autres avec l'éducation socioculturelle) et au travers des activités proposées aux jeunes en dehors des cours. Au travers des danses, concerts et manifestations organisés à l'occasion de notre venue, nous avons pu observer que la culture traditionnelle indonésienne est très vivante au sein des SMKN.

→ Dans nos établissements, « les jeunes sont les mêmes »

Dans l'un au moins des établissements visités, le règlement interdit pendant les cours l'usage de tout téléphone ou appareil de communication. Les appareils sont regroupés dans un angle de la salle. Cette anecdote illustre le caractère transnational des évolutions techniques et de leur appropriation par les jeunes. En Asie comme en Europe, la « génération Y » interroge l'institution scolaire et les modes d'acquisition des compétences. Les évolutions technologiques partagées et l'émergence de références culturelles mondiales rapprochent les jeunes de nos différents pays.

Ces jeunes ont des préoccupations et des représentations communes, tant concernant leur vie personnelle que concernant leur avenir, leur insertion professionnelle. Un enseignant français ne sera pas sans repères auprès d'un groupe de jeunes indonésiens. La réciprocité nous semble bien entendue tout aussi vraie.

L'attitude des jeunes rencontrés à l'occasion des visites témoigne d'une forte implication dans leur établissement. A plusieurs occasions, ils ont fait preuve d'une grande curiosité, d'une ouverture manifeste et d'un grand dynamisme. Nous avons échangé au cours de la mission sur la notion de « joie », notion essentielle pour l'éducation, parfois peu perceptible dans les établissements mais qui s'est exprimée ici à de nombreuses reprises (présentation par les élèves de leurs activités, échange sur les produits élaborés, présentation des arts, de la danse, de la musique...).

→ Des formations en lien avec « la pratique »

L'enseignement agricole en France a toujours accordé une place centrale aux activités pratiques et aux périodes de formation en entreprise. Les enseignants sont invités à construire leur pédagogie en

lien étroit avec les situations concrètes rencontrées par les jeunes. Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le lien est particulièrement fort, puisque la formation se déroule pour partie en entreprise, dans le cadre des situations de travail.

Les organisations et modalités pédagogiques mises en œuvre dans les SMK visitées associent, elles aussi, enseignement, travail pratique et situations professionnelles. Cette relation est assurée au travers de différents vecteurs :

- Chaque formation professionnelle s'appuie sur un ou plusieurs ateliers pédagogiques, dont la responsabilité est confiée à un enseignant du domaine technique correspondant. A la différence des exploitations agricoles intégrées aux établissements français, il s'agit le plus souvent d'ateliers de petites dimensions, mais fortement valorisés par les enseignants. Au-delà du support d'activités pratiques, des responsabilités réelles sont parfois confiées aux jeunes : suivi d'une bande de poussins (distribution d'aliments, suivi des pesées...), alimentation de poissons, suivi d'une culture...
- Les programmes indonésiens prévoient des périodes de stage en entreprise. Dans une démarche comparable à celle qui est mise en œuvre dans le cadre de la pédagogie de l'alternance en France, l'établissement a la possibilité de dépasser le temps minimum en entreprise prévu par les textes nationaux, en renforçant ainsi la place de l'entreprise dans la formation. Le cas d'un établissement confiant à l'entreprise 2/3 du temps de formation a été cité.

Ce cas illustre l'autonomie importante accordée aux établissements concernant l'organisation pédagogique en Indonésie.

Dans le cadre de la préparation de la formation (élaboration du « curriculum implementation»), les établissements sont invités à expliciter les capacités qui seront préparées en entreprise. Cette démarche est tout à fait comparable à celle attendue en France concernant la formation par alternance. Les centres de formation d'apprentis ont en effet pour mission de compléter la formation en entreprise et d'articuler avec celle-ci les enseignements dispensés au centre de formation.

- Les élèves indonésiens sont incités à réaliser au sein de l'établissement des activités productives, en lien avec leur formation. Il s'agit de financer des dépenses liées aux frais de formation ou à leurs besoins personnels : transformation et vente de produits alimentaires (gâteaux, corn flakes, café...), vente de fruits issus de cultures réalisées par les jeunes. Les jeunes sont en partie bénéficiaires des produits financiers dégagés par ces productions. Ainsi, à la SMK de Négara, des élèves ont pris en charge une plantation de bananiers sur une parcelle de l'établissement. Ils recevront en retour 70 % du produit de la vente des fruits concernés.

Cette pratique répond à des enjeux économiques mais constitue également un apprentissage de l'activité professionnelle. Enfin, ces activités contribuent à renforcer la capacité d'initiative et contribuent à développer l'entrepreneuriat. Les pratiques de ce type ne sont envisageables que dans le respect des réglementations existantes, lesquelles, en France notamment, encadrent très strictement les initiatives de ce type.

Les ateliers pédagogiques sont au cœur de la pédagogie des SMK. Les séances de formation dans les ateliers sont l'occasion de mettre en pratique des méthodes de calcul, par exemple de ration alimentaire, et donc de mobiliser des connaissances plus fondamentales (calculs de pourcentages...). Cette pédagogie est mise en œuvre en France par de nombreux enseignants auprès des élèves et des apprentis. Elle est considérée comme très favorable à l'implication et à la réussite des élèves, et notamment de ceux qui sont parfois en retrait par rapport à un enseignement plus traditionnel centré sur une pédagogie plus magistrale.

→ La recherche d'un rythme scolaire adapté pour les jeunes et pour les enseignants

La semaine d'un jeune indonésien est plus longue que celle d'un jeune français : elle se déroule sur 6 jours et comprend environ 37 heures effectives d'enseignement et de travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques. Les séances durent 45 minutes, rythme que certains établissements mettent également en œuvre en France et qui permet des innovations pédagogiques. En France, ce format de séance permet aux établissements concernés de mettre en place, dans le cadre de leur autonomie, par exemple des temps de formation adaptés aux besoins différenciés des apprenants.

Le service des enseignants est de 24 séances de formation par semaine (soit l'équivalent de 19 à 20 séances de 55 minutes). Ce nombre de séances est dans les faits irrégulier et souvent largement dépassé. Le service confié à chaque enseignant est ajusté et formalisé au début de chaque semestre par une décision réglementaire du directeur.

Dans certains secteurs, selon les décisions du département ou du directeur, les enseignants sont tenus d'être présents sur l'établissement durant les heures d'ouverture. C'est le cas à Jakarta. Ailleurs, l'obligation de présence peut se limiter aux séances de formation que l'enseignant doit assurer.

Au travers de cette présentation apparaissent des questions bien identifiées dans les réflexions relatives à l'enseignement français : la recherche de la durée de séances d'enseignement la mieux adaptée aux jeunes, l'intérêt pour la pédagogie d'annualiser le temps de service des enseignants, la perspective de renforcer la présence des adultes au sein de l'établissement, l'intérêt de différencier les enseignements.

On constate que le fonctionnement des lycées indonésiens se rapproche sur ces questions de l'organisation des centres de formation d'apprentis et de formation continue de l'enseignement agricole français. Ces centres disposent en effet, comme les lycées indonésiens, d'une autonomie importante, tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel.

La décentralisation et les prérogatives accordées au directeur d'établissement indonésien lui permettent de décider et de mettre en œuvre des mesures qui nécessiteraient en France, pour les formations scolaires, un accord national.

2.2 Concernant les établissements

→ Des établissements offrant des formations dans des domaines diversifiés

Chaque SMK intervient dans différents secteurs professionnels. A titre d'illustration, la SMK de Pacet, à l'ouest de Java, forme des jeunes dans des domaines tels que les productions végétales, la transformation alimentaire, mais aussi les technologies informatiques, les métiers du tourisme, de l'hôtellerie... La SMK visitée à Bawen, province du centre de Java, accueille quant à elle environ 1600 jeunes dans huit domaines de formation : production agricole et horticole, cultures industrielles, élevage de ruminants, élevage de volailles, mécanisation agricole, technologie alimentaire, hôtellerie, restauration.

Un certain nombre d'établissements à Java mettent en œuvre des formations très diversifiées dans le champ de l'agriculture et, de plus, assurent des formations dans d'autres domaines qui peuvent être en lien avec des diplômes qui relèvent en France de l'enseignement agricole : services aux personnes, restauration, commerce...

La plupart des SMK visitées interviennent dans plusieurs domaines en concordance étroite avec les champs professionnels dans lesquels les établissements agricoles français assurent des formations.

Dans ces conditions, les centres d'intérêt partagés entre établissements indonésiens et français peuvent être multiples.

→ Des entités fortes et cohérentes

Sans occulter les insuffisances, mentionnées par les responsables indonésiens eux-mêmes, et les difficultés pour assurer l'entretien des sites, les établissements visités apparaissent d'emblée être des lieux de vie et de travail le plus souvent agréables pour les jeunes et pour les adultes : locaux clairs et spacieux, impression de calme au sein d'un espace souvent urbanisé, effort manifeste d'entretien de l'environnement paysager...

Les SMK, comme les établissements français, regroupent un ensemble de moyens cohérents pour assurer une formation professionnelle : salles de cours, locaux pour les enseignants, salle de documentation et de ressources, ateliers pratiques adaptés aux domaines de formation, ateliers de production concernant l'agriculture. Ainsi, la SMK de Bawen, déjà citée, dispose sur un domaine de près de 10 hectares, de serres, de plantations, d'un élevage (bovins notamment), d'une production de compost, d'un atelier de transformation, d'une cuisine et d'une hôtellerie pédagogique. La SMK de Jember valorise de son côté près de 20 hectares de cultures (dont rizière, plantations...).

Cet ensemble de moyens permet de mettre en œuvre dans les établissements des pédagogies variées, associées à des observations de terrain et à une pratique en situation professionnelle des élèves.

Dans un contexte de développement des formations professionnelles, chaque établissement a sa propre dynamique. Le directeur, en lien avec les autorités territoriales, joue un rôle majeur dans l'évolution de la structure et des actions qui sont conduites. L'entité établissement est portée par une politique de communication très forte mais aussi, par exemple, par une forte valorisation des résultats de l'établissement dans les différents classements et concours auxquels il participe.

La dynamique des établissements se manifeste aussi au travers de leur capacité à se saisir des opportunités et à mobiliser les équipes autour des différents événements. Notre venue, perçue comme celle de représentants du gouvernement français, a été le plus souvent l'occasion d'une communication importante (affiches, vidéos, article de presse) et d'activités des élèves. Citons à ce titre l'enregistrement vidéo du « workshop » et la production en quelques heures d'un DVD de l'évènement par les élèves de la section audiovisuelle du SMK de Jember.

Les dimensions des établissements des deux pays sont différentes. Dans leur grande majorité, les SMK publics sont des établissements nettement plus importants que les établissements français (la plupart des établissements visités accueillent entre 1200 et 1800 élèves). Par contre, il s'agit dans les deux cas d'entités fortes, insérées dans leur territoire, réunissant dans un espace bien identifié et agréable l'ensemble des ressources nécessaires à la formation professionnelle visée par les jeunes.

→ Le souci de relations étroites entre établissement et milieu professionnel

Il appartient à chaque établissement de faire vivre sa relation avec les entreprises et les représentants des secteurs professionnels de son territoire. Comme en France, les relations sont manifestement très hétérogènes selon les établissements et les domaines de formation. Les établissements peuvent se heurter à des secteurs professionnels peu structurés ou à des entreprises peu disponibles. Ces difficultés sont bien connues des établissements français. Cependant, en France comme en Indonésie, la qualité des relations avec les professionnels est perçue comme un levier essentiel de la qualité de la formation et de l'insertion des jeunes.

Les liens entre SMK et entreprises participent aussi d'un fonctionnement satisfaisant du dispositif de double certification appliqué en Indonésie : à l'issue de sa formation, le jeune se voit délivrer, s'il répond à l'ensemble des attentes, d'une part un diplôme remis par l'autorité académique, d'autre part un certificat attribué par l'entreprise de stage. Une bonne insertion professionnelle sera facilitée par l'obtention de ces deux titres.

Quelques réalisations, de différentes natures, témoignent d'initiatives intéressantes au sein des SMK visités :

- Relation continuée entre une SMK et une entreprise de production de semences créée par un ancien élève (SMK de Jember, Java Est) ;
- Mise en place effective d'une instance de concertation (« Komite ») entre le directeur d'établissement et les professionnels du secteur. Symboliquement, dans plusieurs SMK, cette instance apparaît dans l'organigramme au même niveau que le comité institutionnel placé auprès du directeur ;
- Hébergement (nuit et petit déjeuner), dans l'atelier pédagogique-hôtellerie intégré à l'établissement, d'un entrepreneur étranger à la recherche de personnel de service pour les bateaux de transport de passagers dont il assure la gestion (SMK de Denpasar à Bali).

Dans les deux pays, les établissements disposent de possibilités assez importantes d'adaptation des référentiels aux contextes locaux, et notamment aux particularités locales des emplois. L'équipe du SMK peut ainsi proposer à l'autorité académique départementale une déclinaison locale du référentiel national, qui précise les types de productions supports de la formation. Elle peut prévoir des modules de formation complémentaire (non financés par l'Etat) et moduler les temps de présence des jeunes en entreprise...

Dans les dispositifs français, les adaptations locales renvoient à des notions de contextualisation, de modules locaux, de dispositifs d'individualisation des formations... mis en œuvre dans les formations scolaires et très fortement développés dans les formations par apprentissage ou pour adultes, sous réserve du regard porté par l'autorité académique.

➔ La valorisation des potentialités du « numérique éducatif »

Le « numérique éducatif », notion qui recouvre de multiples facettes (ressources pour l'enseignement, suivi de parcours individualisés ou/et à distance, espaces de travail collaboratifs...) est actuellement, partout dans le monde, au cœur des réflexions sur l'évolution des établissements et des dispositifs de formation.

Un des apports essentiels du numérique réside dans la possibilité de mettre en œuvre des parcours individualisés, dans le temps, la durée, l'espace ou les méthodes. Permettre à des apprenants de suivre des séquences de formation à distance est en effet un axe de travail majeur. La possibilité d'intégrer dans les formations professionnelles continues des temps de formation à distance est aujourd'hui reconnue par le droit français, moyennant des conditions de mise en œuvre et de suivi très précises. De nombreuses formations professionnelles continues prévoient qu'une partie de la prestation soit obligatoirement assurée par le centre de cette manière. C'est le cas pour certains cycles proposés par le ministère chargé de l'agriculture pour la formation continue de ses agents. Dans le cadre scolaire, les mêmes dispositifs peuvent être mobilisés au sein des établissements afin de prendre en compte l'hétérogénéité des apprenants et leurs demandes spécifiques de formation. L'évolution des centres de documentation et des modalités de recherche documentaire, la mise à disposition des jeunes de connexions internet sont des sujets qui ont été abordés à l'occasion des visites dans les établissements. La question de la formation à distance a également été évoquée, qu'il s'agisse de l'accueil en formation de jeunes éloignés de leur domicile ou de la formation, initiale et continue, des enseignants.

2.3 Concernant le pilotage du dispositif

→ Un enseignement en phase avec les enjeux de la politique agricole nationale

Les responsables de l'enseignement secondaire du Ministère de l'Education Nationale indonésien sont pleinement porteurs des objectifs de la politique agricole nationale : viser l'autosuffisance et assurer la sécurité alimentaire au travers d'une amélioration et d'une diversification des productions agricoles.

De la même façon, l'enseignement agricole français est porteur des orientations pérennes de la politique agricole française, structurée désormais autour de l'agroécologie et du « produire autrement ».

A cet égard, en Indonésie, nous avons observé à l'occasion de plusieurs visites l'expression de préoccupations vives relatives à l'environnement et au respect des ressources. Ainsi, dans la province de Java Est, les établissements communiquent en interne sur des programmes destinés à sensibiliser les jeunes à ces enjeux et à faire évoluer les pratiques (programme « Green and Clean », programme « 5P » qui vise une alimentation saine et sans pesticides). Un autre établissement a été primé pour sa prise en compte de l'environnement.

Au-delà de ces actions spécifiques, un ensemble de pratiques s'inscrivent dans une gestion raisonnée des ressources naturelles et sont tout à fait en phase avec les objectifs de l'agroécologie :

- Association de cultures sous serres destinée à prévenir l'apparition de maladies, sans intervention de traitements chimiques ;
- Pratique généralisée de compost à partir des déchets végétaux de l'établissement ;
- Gestion raisonnée de l'eau pour l'entretien des parcs et les productions agricoles (cultures en buttes destinées à drainer les eaux de pluie, récupération des eaux de ruissellement...).

→ Des référentiels nationaux, exprimés en termes de compétences

En lien avec les travaux de recherche dans le domaine de la didactique professionnelle, la rénovation récente des référentiels de diplômes en France s'appuie sur une analyse précise des situations de travail qui seront confiées au jeune diplômé. La description et l'analyse des activités décrites permettent d'explicitier les capacités attendues. L'objectif de la formation est de permettre au jeune d'acquérir les capacités qu'il devra mobiliser dans ses activités professionnelles. Les référentiels des diplômes français sont désormais construits autour de cette notion de capacité.

En Indonésie, les référentiels nationaux des formations professionnelles sont construits autour de la notion de « compétence ». Le référentiel de diplôme explicite les différentes compétences professionnelles visées et les détaille.

Au cours des années 1990, le ministère de l'éducation indonésien a constitué un dispositif national, décliné dans les provinces, impliquant les professionnels dans l'analyse des besoins de formation professionnelle et dans la construction des référentiels des diplômes. Dans ce cadre, des groupements professionnels, spécialisés dans les grands secteurs de l'économie, ont été institués. Ils ont élaboré, en lien avec des enseignants, les standards de compétence.

Depuis environ dix ans, une nouvelle démarche est instituée. Un cadre national des qualifications (Indonesian Qualification Framework), qui identifie 9 niveaux de qualification, a été élaboré. Il est mis en œuvre dans le cadre d'une stratégie nationale qui vise à la fois à participer à une amélioration de la gestion des ressources humaines dans les entreprises, à améliorer la qualité des formations et à positionner les diplômés indonésiens sur la scène internationale.

Dans les référentiels actuels, les compétences sont exprimées à partir d'une normalisation internationale (Normes ISCO-08 ILO, International Standard Classification of Occupations 2008, International Labour Office), à laquelle de nombreux pays se réfèrent de par le monde, et notamment la Malaisie, les Philippines, Singapour et le Vietnam en Asie¹⁰.

Exemple : Formation relative à la technologie agro-alimentaire

Compétences professionnelles attachées au sujet « transformation des produits agricoles » :

<i>Compétence professionnelle</i>	<i>Compétence de base</i>
<i>Appliquer des techniques de traitement à haute température</i>	- <i>Application d'un processus de blanchiment</i> - ... - <i>Application d'un procédé de pasteurisation</i> - ... - <i>Application d'un procédé d'évaporation- ...</i>
<i>Appliquer des techniques de basse température</i>	- <i>Explication des principes et techniques de l'utilisation des basses températures</i> - <i>Application du processus de refroidissement</i> - <i>Application du processus de congélation</i>
<i>Appliquer une technique de traitement chimique ou enzymatique dans le traitement</i>	- ...
...	- ...

Par ailleurs, les référentiels de formation indonésiens fournissent d'importants repères à l'enseignant pour la formation et explicitent les attentes en termes d'évaluation. Pour chaque compétence, un guide national précise les disciplines mobilisées et fournit des indications de volume horaire. Sur ce dernier point, l'établissement dispose de possibilités d'adaptation.

Le choix indonésien de fonder la formalisation des diplômes de l'enseignement agricole sur des compétences internationales pré construites offre des avantages. L'argument premier fournit par nos interlocuteurs est qu'il confère au diplôme une lisibilité immédiate au niveau international et permet ainsi un partage et des échanges sur une base homogène avec tous les pays ayant effectué le même choix, dont les pays de la zone Asie du sud-est.

Par ailleurs, cette démarche permet de construire un référentiel de diplôme sans développer une investigation approfondie des spécificités locales des métiers (notion de référentiel professionnel essentielle dans l'ingénierie et la construction des diplômes français). Une faible investigation autour d'un référentiel professionnel est toutefois porteuse de risques. L'exonération d'une consultation approfondie des professionnels dans la procédure de construction des diplômes ne permet pas une adéquation étroite, contextualisée, entre les besoins des entreprises et sa transposition dans le monde de la formation ; cette transposition ne peut ainsi avoir qu'un caractère globalisé. Une moindre implication des professionnels se traduit par une absence de « contrat » explicite entre professionnels, acteurs de la construction du diplôme et de la formation, et administration. Une forte implication des professionnels dans l'ensemble de la démarche est indispensable pour créer un lien organique entre la profession et les jeunes diplômés, qui se savent alors en quelque sorte « attendus » par le marché du travail.

¹⁰ Un grand nombre d'autres pays ont adopté les normes ISCO – ILO-08 : Australie, Brésil, Nouvelle Zélande, Russie... En Europe, elles sont utilisées par la Belgique, le Danemark, la Finlande, le Royaume Uni (en parallèle avec une norme nationale). En France, comme dans d'autres pays (Allemagne, Canada, Chine, Japon, Corée du Sud, Pays-Bas, Mexique, Suisse, USA...), les compétences / capacités sont formulées en référence à des normes nationales.

Plus largement, certains de nos interlocuteurs ont fait état d'une liaison trop peu développée entre « monde professionnel » et « monde de la formation ». Ils mentionnent également un développement insuffisant dans les entreprises indonésiennes de la fonction de gestion des ressources humaines (GRH), au bénéfice d'une gestion traditionnelle du personnel. Ce mode de gestion participe ainsi d'une connaissance imprécise par les entreprises de leurs propres besoins en compétences et conduit à des attentes elles-mêmes peu précises, peu formalisées en termes de formation et de diplômes.

L'usage partagé des notions de compétence / capacité permet de croiser assez aisément les objectifs visés par les référentiels des deux pays, même si la formulation des compétences ou capacités diffère d'un pays à l'autre.

→ Un pilotage fortement décentralisé

Comme en France, l'Etat indonésien est responsable de l'élaboration des référentiels de diplôme attachés aux différentes formations et joue un rôle majeur concernant la formation des enseignants. Par ailleurs, il finance directement l'enseignement public en assurant la rémunération des enseignants (subvention versée à ce titre aux départements) et en versant à chaque établissement un budget pour son fonctionnement, en fonction du nombre d'élèves. L'Etat a conservé la responsabilité de l'enseignement supérieur ; les universités disposant toutefois d'une assez forte autonomie.

Les lois de décentralisation ont conféré aux provinces et aux départements des prérogatives très importantes en matière d'éducation : affectation et gestion des enseignants, inspection des enseignants et des établissements, financements complémentaires à ceux de l'Etat. Les départements sont propriétaires des écoles et payent les enseignants des établissements publics avec les financements reçus de l'Etat. L'inspection, dans le domaine pédagogique et dans le domaine de la gestion des établissements, relève de l'administration de chaque département. Les provinces jouent, quant à elles, un rôle majeur en termes de coordination.

La répartition des responsabilités entre province et département est cependant complexe. Les décisions nécessitent fréquemment une intervention de deux, voire de trois niveaux. A titre d'illustration, la mise en œuvre d'un module de formation supplémentaire par une SMK nécessite un accord pédagogique du département et un accord de financement de la province.

L'enseignement agricole relève ainsi de décisions fortement décentralisées, d'autant que l'Etat n'a pas institué pour l'enseignement un échelon déconcentré dans chaque province. Le regard de l'autorité académique sur les dispositifs pédagogiques des établissements appartient aux collectivités territoriales.

Dans la plupart des provinces, les performances des établissements sont suivies de façon régulière. Il en est de même pour les directeurs et pour les enseignants. Cette démarche pourrait être rapidement généralisée pour l'ensemble de l'Indonésie.

Le souci de mettre en place un dispositif d'évaluation des établissements est partagé par les autorités des deux pays. Concernant l'enseignement agricole, le dispositif français d'évaluation des établissements publics, récemment construit, n'est pas encore pleinement déployé.

3 Des problématiques majeures, qui ouvrent des possibilités de coopération

Les échanges avec les partenaires indonésiens ont permis de dégager des problématiques majeures et de formuler des pistes de travail. Ces sujets interrogent les dispositifs des deux partenaires. Des actions communes peuvent être envisagées et conduire à des bénéfices partagés.

3.1 Des problématiques majeures

→ Des curriculums en mutation

Le MEN indonésien expérimente actuellement dans quelques établissements, dont l'un intervient dans le domaine agricole (SMKN de Temanggung, province de Java centre), une formation SMK sur 4 ans au lieu de 3 ans. Cette action est conduite dans un cadre transitoire :

- L'organisation de la 4^{ème} année est laissée à l'initiative des établissements. Pour cette année supplémentaire, il n'a pas été établi de programme national spécifique. Dans les faits, l'année est consacrée essentiellement à une période en entreprise, à laquelle peut s'ajouter un travail de type « mémoire de fins d'études ». Cette expérience supplémentaire est soulignée par les entreprises, qui apprécient la maturité accrue de ces jeunes ;
- Les élèves qui suivent le parcours en 4 ans passent les mêmes épreuves d'examen que les élèves en cursus sur 3 ans. Ces épreuves se déroulent en fin de 3^{ème} année de formation, mais le diplôme n'est délivré qu'à l'issue du parcours complet.

Cette expérimentation devrait déboucher, à la rentrée 2015 ou 2016, sur le déploiement d'un dispositif « SMK 4 » sur l'ensemble du territoire indonésien. Dans chaque province, un établissement (deux ou trois à moyen terme) sera agréé pour proposer ce cursus ; les autres SMK de la province poursuivant le cycle traditionnel sur 3 ans.

A court terme, les jeunes issus d'un SMK 4 pourraient compléter leur formation à l'étranger. A plus long terme, ce projet s'inscrit dans la perspective de l'émergence d'un diplôme de niveau supérieur au Bac et possiblement de niveau Bac + 2 (« SMK5 »), comparable aux BTS français.

Ce sujet, central dans les attendus de la mission de la part des autorités indonésiennes, a fait l'objet de nombreux échanges entre les experts français et les interlocuteurs indonésiens. Dans ce cadre, les pistes de travail suivantes ont été évoquées :

- Des instances de concertation entre le MEN indonésien et les représentants professionnels ont été instituées de longue date. Les professionnels sont par ailleurs très fortement impliqués dans la certification (élaboration des épreuves en lien avec la production). Au niveau méthodologique, il semble souhaitable de renforcer les échanges avec les représentants professionnels afin de s'assurer que les compétences visées par les diplômes, existants ou en construction, soient pleinement en phase avec les attentes des employeurs. L'enjeu est de concilier la structuration actuelle des référentiels de compétences qui donne satisfaction (appui sur des normes internationales) avec une démarche d'élaboration qui assure une très bonne adéquation avec les métiers visés et les attentes des entreprises indonésiennes. Dans la démarche française, l'élaboration d'un référentiel professionnel précis (description des emplois visés, explicitation des activités pouvant être assurées, repérage des principales situations professionnelles est une étape essentielle et première.
- Les établissements SMK préparent à ce jour à un seul niveau de diplôme, préparé en 3 ans après le collège. La mise en œuvre d'une formation en 4 ans donne une actualité nouvelle à la question, récurrente en France, du niveau des qualifications attendues et de la

différentiation des niveaux de diplômes¹¹.

Un travail est engagé pour construire un curriculum spécifique établi sur 4 années, prévoyant une progression pédagogique et une évaluation distinctes par rapport au cursus en 3 ans. Ceci est en effet indispensable pour donner une lisibilité accrue à chaque formation et permettre aux jeunes titulaires du « diplôme SMK4 » de valoriser pleinement leurs acquis. La question des emplois visés spécifiquement par le SMK 4 ans et de leur différenciation avec les SMK 3 ans doit ainsi faire l'objet d'une attention particulière. L'inscription du SMK 4 dans l'enseignement supérieur suppose la validation de compétences / capacités nouvelles.

A l'inverse, la question d'une formation plus courte préparant à un premier niveau de qualification (niveau 5 dans le système français), n'est pas abordée par les autorités indonésiennes.

- Le parcours en 4 ans, et a fortiori sur 5 ans (qui correspondrait au Bac + 2 français), peut être une réponse aux attentes des entreprises concernant la formation de jeunes capables d'assurer rapidement des responsabilités d'encadrement intermédiaire au sein des entreprises. Concernant la production agricole, une formation supérieure à SMK 3 peut permettre de développer les compétences générales, de renforcer la capacité à maîtriser un système complexe dans des environnements économique, technique, réglementaire, environnemental... qui évoluent, de préparer les jeunes à un monde incertain et sans modèles préétablis dans lequel ils devront décider eux-mêmes des adaptations nécessaires.
- Parallèlement, des besoins ont été identifiés pour des formations courtes, complémentaires de formations professionnelles initiales. L'exemple d'une formation sur un an relative à la production de vanille a été cité. Ce type de formation existe dans l'enseignement agricole français (certificats de spécialisation). Ces certificats sont conçus comme des compléments de formation, visant des emplois et des compétences bien identifiés, proposés aux adultes et aux salariés.

➔ La question de la qualification des enseignants

La formation des enseignants, des « maîtres », est un enjeu essentiel. Ils doivent être à même de mettre en œuvre une pédagogie adaptée aux jeunes et en phase avec les attendus des référentiels de diplôme. Les enseignants doivent être des professionnels de l'éducation et de la formation au service des jeunes, de leurs particularités, de leurs difficultés. Dans le contexte des SMK, les enseignants doivent être en capacité de fonder leurs interventions sur les ateliers et travaux pratiques des élèves, ce qui leur impose aussi la maîtrise de l'acte de production.

Les conditions de formation initiale des enseignants ont fortement évolué dans les deux pays au cours des dernières années :

- En France, le recrutement des enseignants se fait désormais au niveau Master, avec une formation pédagogique, qui inclut des mises en situation professionnelle au cours de la 5^{ème} année de formation supérieure.

¹¹ Trois niveaux distincts coexistent en effet en France dans les lycées agricoles : un niveau accessible après 2 années de formation professionnelle post-collège (le Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP), un niveau correspondant au SMK 3 ans (le Baccalauréat professionnel et le Brevet professionnel), un niveau atteint après 2 années de formation supérieure (le BTS), pouvant lui-même être prolongé par une formation en un an débouchant sur une licence professionnelle.

- En Indonésie, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +4 délivré par une université ou une école « Polyteknik »¹², ou d'un diplôme d'ingénieur. Ils doivent en outre suivre une formation de 6 mois à un an dispensée par une université pédagogique.

Pour former des enseignants des matières techniques, six écoles spécifiques assuraient jusqu'à ces dernières années un cursus spécifique en 4 ans, associant formation technique, scientifique et pédagogique. Concernant les techniques en lien avec l'agriculture (productions végétales, élevage, aquaculture, transformation...), cette formation était assurée par un établissement situé à Java (VEDCA, Cianjur, Java Ouest), en partenariat avec une école « polyteknik ». Dans cet établissement, que nous avons visité, la formation des enseignants était fondée sur des ateliers pédagogiques, en cohérence avec les méthodes pédagogiques des SMK. Le site de Cianjur dispose en effet d'ateliers pratiques diversifiés, concernant aussi bien les productions agricoles (cultures, élevage), l'horticulture, l'aquaculture que la transformation des produits ou l'agroéquipement.

Ce dispositif, qui a formé plus de 100 enseignants par an pendant près de 10 ans, n'a pas accueilli cette année de nouveaux étudiants.

Des formations universitaires en 4 ans préparant spécifiquement aux métiers de l'enseignement ont été créées récemment. Elles visent la double compétence, disciplinaire et pédagogique. Actuellement il n'existe pas de telles formations dans les domaines techniques agricoles indonésiens.

Par ailleurs, une particularité du dispositif indonésien est d'avoir institué, parallèlement aux conditions de diplômes et de sélection pour accéder à l'emploi, un certificat professionnel que les enseignants doivent obtenir et dont ils doivent assurer le renouvellement. L'obtention et le maintien de ce certificat repose sur des formalisations écrites des activités conduites (notion de portfolio). Si les avis de la hiérarchie sont recueillis, les certificats sont délivrés et suivis dans chaque province par une agence « assurance qualité éducation », indépendante de l'autorité académique.

Dans les deux pays, les exigences de formation initiale universitaire sont désormais importantes. Les responsables indonésiens s'interrogent sur les améliorations à donner au dispositif afin de recruter ou former des enseignants à même de développer une pédagogie adaptée au fonctionnement des SMK, c'est-à-dire prenant largement appui sur des situations pratiques. Cette problématique rejoint celle des centres de formation d'apprentis en France, dans lesquels les formateurs doivent être en capacité de lier en permanence la formation qu'ils assurent aux activités en entreprise et au vécu professionnel des jeunes. Dans ces centres, de nombreux formateurs ont acquis une expérience professionnelle antérieure en rapport avec leur enseignement. Certains ont une activité professionnelle agricole parallèlement à l'activité d'enseignement.

L'importance de la formation continue est soulignée par tous, mais les possibilités sont diversement valorisées.

Pistes de travail :

- Le métier d'enseignant correspond dans les faits à des activités multiples, qui dépassent largement la prise en charge traditionnelle d'un groupe de jeunes dans une classe. L'enseignant doit être en capacité de contribuer et de s'inscrire dans une réflexion pédagogique collective, de participer à l'éducation des jeunes, de s'impliquer dans la vie et la politique de l'établissement, de suivre s'il y a lieu un atelier de production... L'ensemble des attentes peut être exprimé au travers d'un référentiel professionnel, adapté au contexte de l'enseignement agricole. Ce document devient alors un repère central, tant pour la formation que pour le recrutement des futurs enseignants.
- Pour les enseignants des domaines techniques, il pourrait être proposé un cursus de formation adapté à la pédagogie développée dans les SMK, fondée sur les ateliers pratiques.

¹² Les écoles « Politeknik » assurent une formation en quatre ans pour des jeunes issus du lycée.

Au cours de leur formation initiale, ces futurs enseignants doivent impérativement acquérir à la fois la maîtrise scientifique attachée à leur domaine, la maîtrise de la conduite des productions et la maîtrise des gestes professionnels. Le cycle proposé antérieurement, et abandonné (provisoirement ?) depuis, par les établissements tels que VEDCA répondait à ce souci.

Compte tenu des évolutions engagées, un nouveau schéma partenarial pourrait être envisagé, en cohérence ou en lien direct avec les formations universitaires, préparant spécifiquement aux métiers de l'enseignement, récemment créées.

- Un renforcement de la formation pédagogique, initiale et continue, et des échanges de pratiques entre enseignants sont souhaitables, par exemple à partir d'entrées telles que la pédagogie différenciée, la pédagogie de l'erreur (comment apprendre à partir des erreurs ?), la valorisation des ressources numériques, l'appui sur les situations vécues en entreprise... Pour les enseignants, la maîtrise également des modalités de mise en œuvre de l'individualisation est un objectif commun aux deux systèmes indonésien et français.

→ La prise en compte de l'agroécologie

Depuis 2012, l'accent est mis par les autorités gouvernementales françaises sur la définition et la mise en œuvre d'une agriculture doublement performante, économiquement et écologiquement (l'agroécologie). En 2008, le rapport de l'IAASTD (International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development)¹³, établit le concept d'agroécologie à l'échelle internationale. Il recommande « une utilisation plus rationnelle des nutriments, de l'énergie, de l'eau et des sols, en mettant l'accent sur les projets participatifs de sélection végétale et sur l'agroécologie ». Les rapports montrent que l'innovation ne pourra plus se focaliser uniquement sur l'augmentation de la production et que la poursuite de l'intensification telle que pratiquée précédemment est *"inadaptée pour l'avenir"*. L'innovation devra aussi prendre en compte d'autres facteurs : la réduction de la pauvreté, la durabilité environnementale, la promotion de régimes alimentaires diversifiés, etc. L'IAASTD promeut le développement de systèmes agroécologiques assurant la durabilité environnementale tout en accroissant la productivité, dans le droit fil de la « révolution doublement verte » de Michel Griffon. En 2013, en France, le rapport « Guillou »¹⁴, parmi d'autres, qualifie ce mouvement « d'universel ». Comment, selon ce rapport « développer et accompagner des systèmes de production agricole à la fois productifs, compétitifs, économes en ressources (eau, énergie, matières fertilisantes, etc.) et respectueux de l'environnement ? ».

Même si notre mission n'a porté que sur un seul type d'agriculture indonésienne, cette problématique apparaît générale et semble à même d'intéresser les « deux agricultures indonésiennes ».

L'agriculture indonésienne s'est en effet développée depuis 50 ans selon deux axes :

- Une « agriculture de firme »¹⁵ visant l'exportation, notamment autour des plantations de palmier à huile dont l'Indonésie est le 1^{er} producteur (et 2^{ème} exportateur) mondial. Cette agriculture capitaliste, qui n'a pas été abordée durant la mission, est contestée par certains acteurs, en

¹³, Processus participatif international d'évaluation des sciences et des technologies agricoles (à l'instar du MEA (Millennium Ecosystem Assessment) et du GIEC (Groupe Intergouvernemental sur le Changement Climatique)

¹⁴ « Le projet agro-écologique : vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement », rapport remis en mai 2013 au ministre chargé de l'agriculture par Marion Guillou, présidente d'Agreenium, consortium national de recherche et de formation pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement.

¹⁵ L'agriculture de firme renvoie à une modalité spécifique d'organisation de l'accumulation dans le secteur agricole

particulier en raison des défrichements de forêts très importants qu'elle a occasionnés. Le CIRAD, présent depuis 40 ans en Indonésie, travaille, entre autres, sur la durabilité de ces systèmes.

- Une « agriculture familiale », constituée de petites unités (environ 2 hectares de surface moyenne), dont les objectifs depuis 1945 sont d'assurer l'autosuffisance alimentaire du pays.

Les échanges et les travaux durant la mission ont porté essentiellement sur ce second type d'agriculture.

Les changements fondamentaux en cours dans l'approche des processus de production en agriculture (« produire autrement » en France), de notre point de vue, ne peuvent être ignorés. Ils ont été largement portés au cours de la mission auprès de nos interlocuteurs indonésiens. L'écho en a été favorable. Les autorités indonésiennes, ainsi que l'ensemble de nos interlocuteurs dans les établissements d'enseignement agricole, sont parfaitement conscientes de l'enjeu d'une agriculture performante techniquement, économiquement et écologiquement.

Au-delà des échanges, il nous a été donné de constater dans les établissements, des résultats très performants dans ces trois domaines, en particulier dans la mise en œuvre de politiques de gestion de la matière organique des sols. Le compostage y est en effet organisé à l'échelle de l'exploitation et son utilisation systématisée dans le cadre, en particulier, de l'implantation des cultures. Le savoir faire indonésien dans ce domaine est important.

Les positions exprimées par nos interlocuteurs indonésiens sur le sujet sont claires. Il s'agit bien, pour l'agriculture indonésienne, d'assurer l'autosuffisance alimentaire sans compromettre les potentialités de productions futures. Aux objections sur les productivités moindres des systèmes alternatifs, le directeur de la SMKN Negara répond qu'il revient aux acteurs, en particulier ceux de l'enseignement agricole, de trouver les solutions à ces difficultés qualifiées de « *temporaires* ».

L'enseignement de l'agroécologie, dans ses nombreuses acceptions, constitue bien un objectif commun à l'enseignement agricole indonésien et français. On peut ainsi envisager des travaux en relation avec la recherche, des travaux communs au niveau des enseignants entre nos deux systèmes, des échanges d'élèves et d'étudiants autour de ces pratiques.

➔ Le renforcement de l'attractivité de l'enseignement agricole

Le déficit d'attractivité de l'enseignement agricole a été largement souligné au cours des échanges, tant avec les cadres du ministère qu'avec les acteurs sur le terrain. L'enjeu est à la fois d'attirer les jeunes vers les formations et de s'assurer qu'ils s'insèrent effectivement et durablement dans les métiers correspondants, afin de devenir demain les pionniers de la mise en œuvre d'une agriculture adaptée. En France également, de nombreux métiers auxquels l'enseignement agricole prépare souffrent d'un déficit d'image et certaines formations, comme celles qui préparent aux emplois dans les industries agroalimentaires, peinent à recruter. Nos établissements et nos filières agricoles, dans les deux pays, disposent pourtant de nombreux atouts, à valoriser.

Sur cette problématique commune, les pistes de travail suivantes ont été évoquées au cours des échanges :

- Renforcer la communication autour des résultats obtenus par les jeunes : réussite des parcours (faible taux d'arrêt en cours de formation, réussite aux examens, taux d'insertion) ;
- Ouvrir les établissements, « donner à voir » la qualité des infrastructures, lesquelles sont bien adaptées pour une formation professionnelle et pour une éducation des jeunes ;
- Développer les passerelles entre les formations, faciliter les poursuites de parcours, afin que les formations agricoles apportent à la fois une assurance d'insertion professionnelle et des possibilités d'évolution vers des études supérieures ;

- Communiquer sur les exemples de réussite d'anciens élèves de SMK, tels que les exemples constatés durant la mission, d'un jeune ayant créé une entreprise exportatrice, d'un autre devenu chercheur ;
- Consolider les liens avec les professionnels, tant au niveau national (définition des référentiels des diplômes, communication sur les métiers...) qu'au niveau des établissements (implication dans les formations, actions de partenariats...);
- Renforcer les liens entre l'enseignement et la recherche.

3.2 Des axes de travail dans le cadre d'une coopération

Dans le cadre d'une coopération entre les deux pays, des actions concrètes en rapport avec les questions centrales évoquées précédemment peuvent être envisagées. Les propositions ci-dessous, qui ne sont pas exhaustives, ont pour vocation de servir de base de discussion entre les partenaires. Leur mise en œuvre passe par la mobilisation de nombreux acteurs, qui interviennent à différents niveaux : services des ministères et des collectivités territoriales, responsables d'établissements, enseignants, voire entreprises partenaires.

- ➔ Un ensemble de sujets, concernant notamment la définition et l'architecture des diplômes professionnels de l'enseignement agricole, pourraient faire l'objet d'une **expertise croisée entre les services centraux des ministères en charge de l'enseignement agricole**, en lien avec des experts désignés par ces services.
 - Les méthodes d'élaboration des référentiels évoluent dans les deux pays. Un objectif partagé pourrait être de faire émerger une démarche qui concilie une adéquation précise avec les besoins des emplois locaux (la démarche française fondée sur une analyse des emplois va dans ce sens) et une lisibilité internationale des référentiels (atout de la démarche indonésienne actuelle). La question de la différenciation des niveaux de diplômes professionnels et de la construction des référentiels d'un diplôme SMK4, voire 5, est d'actualité en Indonésie. L'expérience française peut être mobilisée à cet égard.
 - La proximité des modalités de formulation des référentiels, en termes de compétences et de capacités, permet d'engager un travail de confrontation des diplômes proposés par les deux pays : identification des points communs, repérage des différences. La démarche peut être envisagée à deux niveaux : SMK 3 et Bac professionnel, SMK 4 et BTSA.
 Cette démarche analytique fournira les indications nécessaires pour envisager les modalités d'une poursuite d'études en France à l'issue d'une formation SMK4, au travers d'un parcours BTSA réduit et aménagé (reconnaissance des acquis antérieurs et formation adaptée en fonction des capacités restant à acquérir), puis éventuellement envisager ensuite une poursuite en licence professionnelle.
 L'expérimentation engagée en France pour inscrire le BTSA dans l'architecture européenne des diplômes offre des perspectives intéressantes à cet égard.
 - Le métier d'enseignant mobilise des capacités multiples, différentes selon le contexte et la pédagogie mise en œuvre. S'il existe pour les enseignants de la voie scolaire, il n'y a pas à ce jour en France de référentiel spécifique pour les formateurs par la voie de l'apprentissage, qui mettent en œuvre une pédagogie de l'alternance proche de la pédagogie développée dans les SMK. Une réflexion commune sur ce sujet peut être pertinente.

→ **L'enseignement de l'agroécologie**, dans ses nombreuses acceptions, constitue un objectif commun aux dispositifs agricoles indonésien et français. Différentes actions peuvent être envisagées à ce sujet :

- Des travaux en relation avec la recherche. Il convient à ce niveau d'associer des organismes de recherche indonésiens et français. Le CIRAD, présent depuis 40 ans en Indonésie, est déjà partie prenante sur le sujet.
- Des travaux communs au niveau des enseignants entre nos deux systèmes. Les approches nouvelles générées par l'enseignement de l'agroécologie (incertitudes, approche systémique, prise en compte de la complexité...) sont en effet identiques et des échanges entre équipes pédagogiques ne peuvent qu'être féconds ;
- Des échanges d'élèves et d'étudiants autour de ces pratiques. Même si le niveau BTSA n'existe pas en Indonésie, il semble tout à fait envisageable de prévoir des stages, centrés sur l'agroécologie, de jeunes BTSA français dans des SMK.

→ Outre l'ouverture internationale évidente que procure une immersion dans un autre pays et un autre dispositif d'enseignement, **l'accueil d'enseignants** français en Indonésie et d'enseignants indonésiens en France nous semble être **une piste centrale et prioritaire de coopération**. De telles actions participeront à la formation des enseignants concernés et peuvent ouvrir la voie à la mobilité ultérieure d'élèves, à des partenariats plus élaborés entre établissements.

- Pour les enseignants français, un séjour dans un établissement indonésien pourrait être centré sur l'observation des modalités pédagogiques et les pratiques des élèves, ainsi que sur les acquis techniques, notamment en matière de pratiques respectueuses de l'environnement. Les enseignants dans le domaine agronomique et les établissements français des territoires d'outre-mer, qui forment les jeunes dans des contextes de production agricoles proches, pourraient être parmi les premiers concernés.
- Pour les enseignants indonésiens, les établissements français peuvent permettre notamment d'appréhender les objectifs et spécificités des différents niveaux de formation professionnelle, les particularités des différentes pédagogies mises en œuvre (formation scolaire, formations par apprentissage...). Des formations d'enseignants peuvent aussi être envisagées sur le thème de la gestion de l'eau, prégnant en Indonésie.

Dans les deux cas, la venue d'un collègue enseignant constitue pour l'établissement d'accueil une opportunité, notamment pour la formation de ses propres enseignants. On peut concevoir que l'enseignant accueilli observe et participe lui-même à des activités pédagogiques. Ce type d'actions semble en première approche pouvoir bénéficier de financements spécifiques.

→ La **mobilité des jeunes** est fortement encouragée en France et en Indonésie. La coopération entre les deux pays peut être une opportunité pour répondre à plusieurs attentes :

- L'accueil d'étudiants indonésiens dans un établissement d'enseignement agricole français afin de préparer un BTSA pourra être envisagé dès lors que la confrontation des référentiels BTSA et SMK4 aura été conduite. Ce dispositif pourra être expérimenté dans le cadre, en France, d'un accord spécifique qui relève de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER). Le dispositif pourrait concerner notamment des jeunes désireux d'occuper rapidement des postes de cadres intermédiaires dans des entreprises du secteur agro-alimentaire.
Dans un second temps, un cursus conduisant à une licence professionnelle pourra être étudié.

- Réciproquement, des étudiants français pourront être intéressés, au cours de leur cursus BTSA, voire de Bac professionnel, par une période de quelques mois de formation en établissement ou de stage accompagné, en entreprise ou dans une SMK en Indonésie. Cette démarche peut intéresser aussi bien des jeunes se formant spécifiquement à l'agriculture des régions chaudes (BTSA DARC : Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes) que des jeunes souhaitant s'ouvrir à l'international, notamment dans le cadre d'une formation technico-commerciale ou d'un projet de prolongation d'études). Des filières comme les BTSA Agronomie Production Végétale (APV), Productions Horticoles (PH), Aquaculture, Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (ACSE)... sont également potentiellement concernées.

La mobilité des jeunes serait facilitée par une mobilisation d'entreprises partenaires, en France ou en Indonésie, intéressées par l'accueil ou par la formation de ces jeunes.

➔ Même si l'anglais peut faciliter les échanges, la mobilité des enseignants comme celle des jeunes est **une opportunité pour développer l'apprentissage de l'Indonésien et du Français.**

- Avec la participation de l'Institut Français d'Indonésie (IFI), l'apprentissage de la langue française pourrait être développé au sein des SMK qui s'impliqueront dans des échanges avec la France (apprentissage préalable de la langue par les jeunes qui viendront préparer un BTSA en France).
- Pour les enseignants et jeunes français candidats à une période de formation en Indonésie, un premier apprentissage de l'Indonésien pourrait être proposé, selon des modalités à définir.

Plus largement, la pleine valorisation des périodes d'échanges sera favorisée par une période de préparation en amont. Le programme, qui nécessite une ingénierie préalable conduite par les deux partenaires, pourrait inclure des apports linguistiques mais aussi des savoirs de base sur le plan technique ou des prérequis nécessaires au suivi des apprentissages sur site. Les possibilités de formation à distance dont disposent les établissements seront utilement valorisées.

Ces différentes actions illustrent les nombreuses possibilités de coopération qui pourront être développées dans le cadre d'un accord entre la France et l'Indonésie. Le déploiement effectif d'actions repose des partenariats nombreux et mobilisera une large gamme de compétences. Le projet doit être envisagé comme un cadre ouvert, laissant toute sa place au dialogue entre les parties.

3.3 Coopération franco-indonésienne : quel cadre et quel plan d'action 2015 ?

Construite conjointement par les autorités indonésiennes et l'IFI, la mission comportait, dès l'origine, une question fondamentale : celle des articulations possibles entre les parcours SMK Indonésiens et les formations BTSA en France.

La mission a permis d'éclairer au plus près ce point. Le système éducatif indonésien ne créera pas, à court terme, un SMK + 2 ans qui serait le pendant du BTSA français. Par contre, comme dit précédemment, un SMK + 1 an (le SMK4) va être déployé dans l'enseignement professionnel indonésien, dont l'enseignement agricole.

3 3 1 L'intérêt d'une coopération centrée sur la mise en relation SMK / BTSA

- Accélérer la formation de ces cadres intermédiaires dont le développement économique, agricole et social indonésien a besoin ;
- Amorcer une formation de cadres via la formation professionnelle. Les discussions ont montré que cette formation BTSA pouvait être le préalable à une acquisition de licence professionnelle, puis d'un master à même de nourrir les recrutements d'enseignants dans l'enseignement agricole. Dans l'enseignement agricole français, un nombre très important d'enseignants ont prolongé leur formation après avoir été dans un premier temps titulaires d'un BTSA. Ce constat, qui a fortement intéressé nos interlocuteurs indonésiens, témoigne que ce niveau de formation constitue une plate-forme porteuse de multiples opportunités ;
- L'exemple français de l'accélération du développement de l'enseignement agricole par la mise en œuvre généralisée des BTSA dans les années 1970/1980 semble aussi à même d'apporter une réponse à la question de l'attractivité de l'enseignement agricole indonésien, qui vise l'objectif de 500 000 élèves en 2020 ;
- Un travail conjoint sur l'agroécologie sera facilité et directement envisageable sur un plan opérationnel, en relation avec les référentiels de diplôme, dans ce système ;
- Les échanges d'enseignants et d'étudiants, ainsi que les relations avec l'ensemble des autres acteurs (enseignement supérieur, recherche dont le CIRAD, différents niveaux administratifs...) seront au cœur du dispositif de coopération ;
- La réflexion commune sur la construction de nos référentiels respectifs de diplôme indonésiens et français est centrale dans ce processus. Les avantages respectifs des compétences indonésiennes (normes internationales ISCO 08) et des capacités françaises (construites à partir d'un référentiel professionnel contextualisé) seront utilement comparés.

La Direction générale de l'enseignement professionnel indonésien est a priori disposée à mobiliser des crédits pour que de jeunes indonésiens puissent acquérir, après un SMK 4, un BTSA en France. L'IFI et la DGER de leur côté souhaitent accompagner une coopération entre nos deux systèmes d'enseignement et mesurent l'intérêt d'une coopération centrée sur la thématique de l'articulation SMK indonésien / BTSA français.

3 3 2 Des propositions relatives aux opérations SMK / BTSA à mettre en œuvre en 2015

L'année 2015 doit être envisagée comme une année de transition, nécessaire pour renforcer la connaissance croisée des deux dispositifs, préciser les articulations possibles, caler les dispositifs opérationnels et mettre en relation les acteurs de terrain, notamment les établissements, qui se mobiliseront dans un cadre pluriannuel.

Les actions prioritaires à déployer au cours de cette année nous semblent être les suivantes :

→ Pour les deux parties :

- Définir le cadre administratif des travaux de coopération franco-indonésien et les moyens mobilisables :
 - Choisir les diplômes susceptibles de servir de base à la coopération : un ou plusieurs secteurs de formation agricole indonésien, un ou plusieurs BTSA français ;
 - Expertiser les compétences / capacités certifiées par les diplômes concernés des deux pays (SMK 4 ans – BTSA) afin de repérer les convergences et les écarts ;
 - Construire une progression pédagogique sur les deux années prévues : la première en Indonésie, la deuxième en France ;
 - Clarifier les possibilités offertes aux jeunes et aux enseignants pour l'enseignement des langues, préalablement à une période de formation dans le pays partenaire ;

- Définir les modalités de coopération possibles pour la formation des enseignants de nos deux enseignements agricoles ;
- Désigner dans chaque ministère un agent chargé du suivi du dossier et assurant l'interface entre les partenaires.

➔ **Pour la partie française :**

- Mobiliser un ou des établissements intéressés pour explorer une coopération avec un ou des établissements indonésiens ;
- Faciliter un échange direct entre les établissements au travers du déplacement sur site indonésien d'enseignants français ;
- Accueillir, si le partenaire indonésien le souhaite, un ou des représentants d'établissements indonésiens d'enseignement professionnel agricole, en lien avec les établissements français mobilisés ;
- Préciser les possibilités et modalités de mise en œuvre de parcours de formation incluant des stages en Indonésie pour les BTSA français ;
- Explorer les liens pouvant être tissés entre l'enseignement agricole et la recherche (notamment le CIRAD) dans le cadre de cette coopération.

Il appartient à la partie indonésienne de définir les actions qu'elle souhaite de son côté développer, en lien avec les propositions françaises.

Conclusion

La demande d'intervention d'experts français s'est initialement construite comme un appui au développement de programmes de formation professionnelle agricole indonésiens. Ce projet préalable s'est ensuite traduit, dans le cadre des échanges qui se sont développés avant et pendant la mission, par la réalisation d'un travail exploratoire conduisant à la mise en œuvre d'un partenariat pluriannuel entre les ministères des deux pays.

Sur le terrain, les convergences constatées de nombreux objectifs stratégiques, tant sur le plan éducatif (éduquer et former des citoyens mais aussi former de futurs professionnels à même de répondre aux enjeux du pays) que sur le plan des politiques agricoles et des évolutions de pratiques qu'elles induisent (renforcer la qualité et la qualité des productions agricoles, développer des pratiques respectueuses de l'environnement...) permettent d'envisager des actions communes autour de problématiques partagées.

Des passerelles manifestes existent entre les deux dispositifs d'enseignement. Le déploiement progressif en Indonésie d'une formation professionnelle équivalente à une première année de BTSA est une actualité qui offre de nombreuses opportunités de coopération.

La mise en œuvre effective des actions envisagées autour des SMK / BTSA reposera sur la mobilisation de nombreux acteurs dans chaque pays, tant au niveau des services centraux que dans les établissements impliqués. La nécessité d'un engagement pérenne de tous les partenaires doit être soulignée. La signature d'un protocole d'échange permettra de valoriser l'année 2015, qui doit être envisagée comme une année de préparation des actions concrètes qui pourront être proposées.

Les jeunes et les enseignants qui se mobiliseront autour des actions proposées seront les premiers bénéficiaires de cette coopération. Au-delà des difficultés liées à la langue, qui peuvent être résolues, les jeunes sauront se comprendre et tirer un bénéfice réciproque de l'expérience qui leur sera offerte. A travers le renforcement de leurs compétences et de leur expérience, cette coopération contribuera à renforcer l'efficacité des dispositifs d'enseignement de chaque pays.

ANNEXE 1

Terms of Reference

Agricultural Education Project

Mr Delaye & Mr Poupelin - September 15th-25th 2014

In our aim to obtain national food security and food self-sufficiency, the Government of the Republic of Indonesia represented by the Ministry of Education and Culture has signed an agreement with the Government of the Republic of France represented by the Embassy of France in Jakarta for a cooperation in education development particularly in the field of agricultural education.

As part of the agreement, the French Government is providing two experts who will help the Ministry of Education and Culture of Indonesia in developing agricultural vocational school programs, focused on supporting the national goals in the achievement of sustainable food resilience.

In spite of being a maritime continent, part of Indonesia also consists of dry regions, we would like to have advice from the French experts on the strategy to overcome our problem with food, including, but not limited to the following matters:

- to enhance agricultural professions to be more attractive (food production, agribusiness, post-harvest technology both in horticulture and fisheries) ;
- to introduce new production technologies and methods for better crops, especially in dry regions ;
- to enhance the promotion of agro-entrepreneurship within the young generation ;
- to develop teaching factories in SMKs;
- to encourage the integration of young people into employment;
- to develop curriculum and teaching, especially by matching the 4th year of SMK with the 1st year of BTS program ;
- to promote relationships with French enterprises, and
- to review the role and function of VEDCA (Vocational Education and Development Center for Agriculture) in order to be the prime mover of agricultural education in Indonesia.

The experts will visit agricultural schools which have been appointed as pioneers such as the Vocational Education and Development Center for Agriculture (VEDCA)-Cianjur, SMKN 1 Pacet Cianjur, SMKN 1 Bawen, SMKN 1 Temanggung, and SMKN 5 Jember, as well as our Balinese traditional irrigation system (subak).

Visits will be held from 15th to 23rd of September 2014. Three workshops will be held in VEDCA Cianjur, SMKN 1 Temanggung, and SMKN 5 Jember. Outside visits, the consultants will work in the SMK office (Direktorat Pembinaan SMK) of the Ministry of Education and Culture (Building E 13th floor, Senayan-Jakarta).

Activity Schedule

Agricultural Education Project

Mr Delaye & Mr Poupelin - September 15th-25th 2014

Monday, September 15th

Time	Activity	Persons involved
08.00-10.00	Trip to Pacet	Yoni Utomo Nila Suharno Priyanto Bagiono Djokosumbogo Nabila Hkikat
10.00-12.30	Visit SMKN 1 Pacet	Principal of SMKN 1 Pacet Yoni Utomo Nila Suharno Priyanto Bagiono Djokosumbogo Nabila Hkikat
	Lunch	
14.00-15.30	Trip to VEDCA Cianjur	
16.00-17.30	Meeting with VEDCA team	Siswoyo Pamuji Yoni Utomo Nila Suharno Priyanto Bagiono Djokosumbogo Nabila Hkikat ...
19:00	Dinner	
	<i>Stay overnight in Cianjur</i>	

Tuesday, September 16th

08.00-09.00	Visit VEDCA Cianjur	Siswoyo Priyanto Pamuji
09.00-13.00	Workshop I - Experience and Knowledge Sharing on Agricultural Education Development and Discussion on Agricultural-based Entrepreneurship programs for Vocational School	Siswoyo Agung Budi Susanto Pamuji Priyanto Headmasters from SMK from West Java Representatives from local industry
	Lunch	
15.00	Trip back to Jakarta	
	<i>Stay overnight in Jakarta</i>	

Wednesday, September 17th

05.40-06.50	Flight to Semarang	
08.30-09.30	Courtesy call - Kepala Dinas Pendidikan Provinsi Jawa Tengah	
09.30-11.00	Trip to Bawen	
11.00-12.30	Visit SMKN 1 Bawen	Principal of SMKN 1 Bawen
	Lunch	
13.30-15.30	Trip to Temanggung	
15.30-17.30	Visit SMKN 1 Temanggung	
19.00	Dinner – introductory discussion	
	<i>Stay overnight in Temanggung</i>	

Thursday, September 18th

09.00-12.00	Workshop II Experience and Knowledge Sharing on Agricultural Education Development and Discussion on Agricultural-based Entrepreneurship programs	Representative from Local Industry Universitas Diponegoro Principal of SMKN 1 Temanggung
	Lunch	
	Visit of Borobudur and trip back to Jakarta	
	<i>Stay overnight in Jakarta</i>	

Friday, September 19th

05.30-07.10	Flight to Jember (via Surabaya)	
10.00-11.30	Visit PT. Benih Citra Asia and presentation	Asrori Rampuji Priyanto Natalia Sondang Bagiono Djokosumbogo Pamuji Nila Suharno
	Lunch	
13.30-17.00	Workshop III Experience and Knowledge Sharing on Agricultural Education Development and Discussion on Agricultural-based Entrepreneurship programs Friday prayer & Lunch	Director of Politeknik Negeri Jember Representative from Local Industry Directors of SMK Agriculture of East Java
	Visit of SMKN 5 Jember	

Saturday, September 20th		
07.00-08.30	Meeting over Breakfast	Mustaghfirin Amin Priyanto Pamuji Natalia Sondang Bagiono Djokosumbogo Nabila Hkikat
	Visit SMKN 1 - Kalibaru	Visit SMKN 1 - Kalibaru
	Travelling to Banyuwangi Visit SMKN 1 Glagah - Banyuwangi	Principal of SMKN 1 Glagah - Banyuwangi
	<i>Stay overnight in Banyuwangi</i>	
Sunday, September 21st		
	Visit SMKN1 Negara	Principal of SMKN 1 Negara Bagiono Djokosumbogo Nabila Hkikat
	<i>Stay Overnight in SMKN 3 Denpasar</i>	
Monday, September 22nd		
09.00-09.30	Meeting	Principal of SMKN 3 Denpasar
09.30-11.30	Working session	Bagiono Djokosumbogo Nabila Hkikat
	Lunch	
13.35-15.30	Flight to Jakarta	
19.00	Dinner invited by Director DTVE	Mustaghfirin Amin Agung Budi Susanto Pierrick Le Jeune Priyanto Nabila Hkikat
Tuesday, September 23rd		
09.00-17.00	Working session SMK Office	Priyanto Bagiono Djokosumbogo
Wednesday, September 24th		
	Working session SMK Office	Priyanto Bagiono Djokosumbogo
	Lunch	
14.00-17.00	Working session at IFI	Nabila Hkikat
17.00-18.00	Meeting IFI	Bertrand de Hartingh Pierrick Le Jeune Nabila Hkikat

Thursday, September 25th

18h45	Departure to Paris	
--------------	--------------------	--

Jakarta, 4 September 2014

Director of DTVE
Mustaghfirin Amin

VEDCA: Vocational Education and Development Center for Agriculture
SMK : Sekolah Menengah Kejuruan (lycée professionnel)
SMKN : Sekolah Menengah Kejuruan Negeri (lycée professionnel public)

Direction de l'enseignement technique et professionnel (DTVE)

- Mustaghfirin Amin, directeur
- Agung Budi Susanto, sous-directeur des programmes d'enseignement
- Yoni Utomo, chargé de mission des relations internationales
- Priyanto, inspecteur de l'enseignement professionnel (département de Subang - Java ouest), consultant pour l'enseignement agricole
- Natalia Sondang, chargée de mission pour les évaluations
- Nila Suharno, chargée de mission

VEDCA

- Siswoyo, directeur
- Pamuji, sous-directeur des programmes d'enseignement

Institut Français Indonésie

- Bagiono Djokosumbogo, Conseiller pour l'IFI

PT. Benih Citra Asia

- Asrori Rampuji, product development support

ANNEXE 2 Tableau comparatif des parcours scolaires français et indonésien

Indonésie				France			
Age	Années d'études	Cycle	Etablissement	Age	Années d'études	Cycle	Etablissement
18 ans	12	Secondary Education	Secondaire supérieur général (SMA) / Etudes Secondaires professionnelles (SMK)	17 ans	12	Enseignement secondaire	Lycée d'enseignement général et technologique / lycée d'enseignement professionnel
17 ans	11			16 ans	11		
16 ans	10			15 ans	10		
15 ans	9		Lower Secondary School (SMP)	14 ans	9		Collège
14 ans	8			13 ans	8		
13 ans	7			12 ans	7		
12 ans	6	Basic Education	Primary school (SD)	11 ans	6	Etudes primaires	Ecole primaire
11 ans	5			10 ans	5		
10 ans	4			9 ans	4		
9 ans	3			8 ans	3		
8 ans	2			7 ans	2		
7 ans	1			6 ans	1		

ANNEXE 3 Présentation des écoles secondaires professionnelles publiques (« SMKN ») indonésiennes visitées formant aux métiers relevant de l'agriculture

Nom de l'école (1) et lieu d'implantation	SMKN 1 PACET	SMKN 1 BAWEN	SMKN 1 TEMANGGUNG	SMKN 5 JEMBER	SMKN 1 KALIBARU	SMKN 2 NEGARA
Province (2)	Java occidental (Jawa Barat)	Java Central (Jawa Tengah)	Java Central (Jawa Tengah)	Java oriental (Jawa Timur)	Java oriental (Jawa Timur)	Bali
Nombre total d'élèves	1280	1637	1728	2364	1032	805
Surface site de l'école	2.2 hectares	9.9 hectares	4.5 hectares	8 hectares	2.4 hectares	5.9 hectares
Nombre d'élèves dans les secteurs relevant de l'agriculture	343 245 garçons 98 filles	1129 680 garçons 449 filles	1310 883 garçons 427 filles	1857 1456 garçons 401 filles	558 311 garçons 247 filles	416 351 garçons 65 filles
Secteurs de formation agricoles :						
- Cultures vivrières et horticulture	X	X		X		X
- Cultures de plantation		X	X	X		
- Amélioration des plantes et tissus végétaux				X		
- Elevage bétail (ruminants)		X		X	X	
- Aviculture	X	X		X	X	X
- Aquaculture				X	X	X
- Mécanisation agricole		X		X		
- Transformation produits agricoles, procédés alimentaires	X	X	X	X		
- Contrôle qualité				X		
Autres domaines de formation	Informatique Tourisme Hôtellerie restauration	Hôtellerie restauration	Chimie	Chimie Informatique Multimédia	Maintenance véhicules Informatique Comptabilité	Maintenance véhicules Bateau pêche
Infrastructures liées aux formations agricoles :						
- Atelier culture et horticulture	X	X	X	X		X
- Atelier élevage (ruminants, volailles)		X		X	X	X
- Aquaculture					X	X
- Espace vert dédié à la pratique	X	X		X		
- Atelier mécanisation		X		X		
- Atelier transformation alimentaire	X		X	X		X
- Atelier contrôle qualité / analyses chimiques			X	X		

Source : site du ministère indonésien de l'éducation et de la culture, direction de la formation professionnelle, <http://datapokok.ditpsmk.net/>

(1) : dans chaque province, les SMK sont nommés par un numéro et la ville du site.

(2) L'île de Java compte 4 provinces et 2 territoires spéciaux (villes de Jakarta et de Yogyakarta)

ANNEXE 4 Exemples d'ateliers pédagogiques dans les écoles visitées



SMKN 1 NEGARA
Préparation planches culturales



SMKN 1 NEGARA
Maïs, semis sur buttes



SMKN 1 BAWEN
Atelier de mécanisation



SMKN 1 NEGARA
Plantation bananes
(suivi élèves)



SMKN 1 BAWEN
Serre horticole



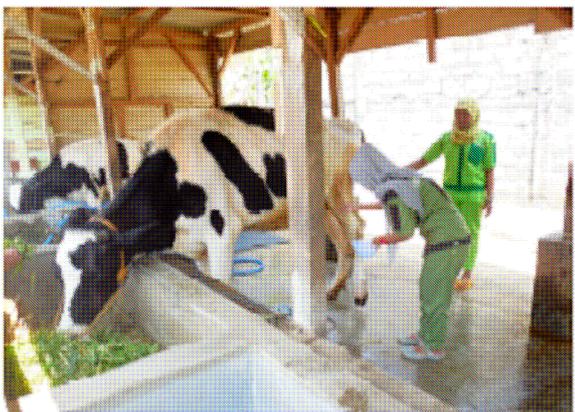
SMKN 1 NEGARA
Atelier horticole



SMKN 1 BAWEN
Production de compost (élèves)



SMKN 1 BAWEN
Plantation



SMKN 1 KALIBARU
Traite Vaches laitières (élèves)



SMKN 1 NEGARA
Etable Bovins viande



SMKN 1 KALIBARU
Production aquacole



SMKN 1 KALIBARU
Suivi poussins (soins par élèves)